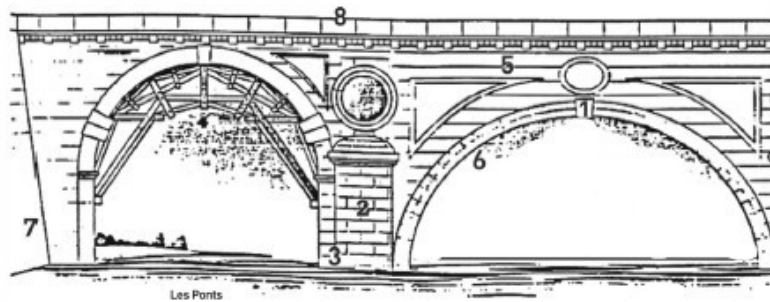


Le lexique du pont de pierre



1. Clé de voûte

Pierre taillée en coin placée à la partie centrale d'une voûte dont elle équilibre les poussées.

2. Avant-bec, arrière-bec

Parties profilées d'une pile (amont puis aval) destinées à dévier les corps flottants et à réduire les remous d'écoulement des eaux.

3. Pile

Massif reposant dans l'eau et recevant la charge de deux voûtes (ou de deux poutres).

4. Cintre, plein cintre, échaffaudage bois

Charpente posée entre deux piles servant à soutenir l'arc lors de sa construction. L'arc est dit "plein cintre" lorsqu'il forme un demi-cercle.

5. Tablier

Plate-forme horizontale qui supporte la chaussée, la voie ferrée...

6. Arche

Voûte en forme d'arc.

7. Culée

Massif servant d'appui à l'extrémité d'une voûte ou d'un tablier, sur les deux rives. Elle doit équilibrer la poussée des voûtes et celle des terres.

8. Parapet

Muret servant de garde-fou de part et d'autre du tablier ; sert à empêcher les chutes.

9. Appareil

Art de disposer les pierres de construction. "En gros appareil" se dit d'une construction faite de gros blocs de pierre.